

En tout cas, l'ensemble des terrasses mérite notre respect. Il pourrait faire l'objet d'un arrêté de protection comme dans certaines communes du Gard ou encore d'une mesure de classement. Ces murettes en pierre sèche doivent rester un atout de notre paysage, tant pour le village que pour les touristes qui logiquement devraient voir leur nombre augmenter avec l'ouverture prochaine de l'Espace de restitution de la grotte Chauvet.

Il faut à tout prix éviter que les constructions n'empiètent sur ces espaces de labour et de mémoire, reconnus de tous comme l'une des caractéristiques majeures de notre territoire ardéchois.

La protection passe encore par la sensibilisation des enfants des écoles, citoyens de demain.

Il y a quelques années, un recensement des soixante-et-un propriétaires de terrasses sur la commune de Saint-Remèze avait été fait ; s'en suivit un sondage leur demandant leur avis sur une éventuelle remise en état des parcelles en question. Sur les cinquante réponses, la majorité répondait favorablement à une éventuelle mise en valeur de leur parcelle, certains même étant prêts à proposer leur aide.

L'ouverture d'un sentier thématique à travers ces terrasses et avec l'accord des propriétaires serait un atout de poids dans la compréhension et l'appropriation de ce bâti de la « nécessité ».

Dans cette optique, une nouvelle vie pourrait être offerte à ces terrasses, dans la tradition du plateau ardéchois.

Par M. Raimbault et C. Baussard

## BULLETIN D'ADHESION

Cotisation : **15 Euros**                      Don :                      **Euros**

Nom :    Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Retourner à : Mr Bernardin Gérard, Route de Pastroux, 07700, Saint-Remèze

## Calendrier 2012

### Sorties :

- **La rivière souterraine de Saint-Remèze (partie visible en surface)**, avec Jacques Martini : *samedi 4 février 2012*, départ 9 h, RDV local pompiers, la journée. Prévoir bonnes chaussures et pique-nique.
- **Les tumulus de Beauregard**, avec Bernadette Dumas (propriétaire) et Nicolas Clément (archéologue) : présentation du site et visite des collections : *samedi 17 mars*, départ 9 h, RDV local pompiers, la matinée. Prévoir bonnes chaussures.
- **Les anciennes terrasses des Costes** : *samedi 14 avril*, départ 9 h, RDV place de l'Alambic, la matinée, pique-nique sur le terrain de Gérard Bernardin. Prévoir bonnes chaussures.
- La **maladrerie des Templiers**, état des fouilles, avec Nicolas Clément : *samedi 21 avril*, départ 9 h, RDV local pompiers, la journée. Prévoir bonnes chaussures et pique-nique.
- **Les dolmens de la serre de Barrès et de Mézenc** : *samedi 12 mai*, départ 9 h, RDV place de l'Alambic, la journée. Prévoir bonnes chaussures et pique-nique.
- **Le sentier des 3 moulins le long du ruisseau des Fonts** : Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins, *16-17 juin 2012*, sur le thème « Cuisine, terroirs et savoir-faire ». Matinée et pique-nique festif. Prévoir bonnes chaussures.

### Divers :

- **Fouille de la chambre à eau** du moulin du **Touroulet** en accord avec le SRA (Service Régional de l'Archéologie) et la commune. Sans doute au printemps.
- Une activité « nature » à préciser dans le cadre des **Animations sur les Espaces Naturels Sensibles** encouragées par le Conseil général de l'Ardèche. En septembre.
- Participation au nettoyage de printemps des Gorges.
- Exposition sur les **Broderies et Ateliers de perles** de Saint-Remèze en été. Chapelle Sainte Anne si possible.
- **Visite du village** le dimanche matin pendant l'été.
- **Journée champêtre** en été avec une animation musicale itinérante : orgue de barbarie et chanteur.
- **Castagnade** en octobre, Musée de la Lavande.
- **Conférences** pendant l'hiver ou au printemps.

## LA FEUILLE DE « VIGNE »

de

### « Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze »

N°2 : Hiver 2011-2012

Siège : Mairie de Saint-Remèze

Tel : 04 75 98 48 49

E-mail : michel.raimbault2@wanadoo.fr

## Une année bien remplie !

L'association a tenu sa 2<sup>e</sup> Assemblée générale le jeudi 9 décembre. Ce fut l'occasion de faire le bilan. Nous pouvons nous féliciter d'avoir tenu notre programme des sorties et des animations annoncé dans notre *Feuille de « Vigne »* N° 1. 2011 vit surtout le démarrage de la mise en valeur du *chemin des Trois Moulins* le long du ruisseau des Fonts, à l'ouest du village. Ce furent plusieurs matinées de débroussaillage et de nettoyage des abords des vieux moulins à eau du Touroulet et de Blanchane, dont une séance avec le Raid Nature de Vallon.

Le point d'orgue fut la *Journée du Patrimoine de Pays*, le 19 juin dernier, avec une quarantaine de visiteurs.

Au printemps, quelques membres de l'association participaient au nettoyage des Gorges.

Pendant l'été, chaque dimanche matin, des visites guidées du village étaient proposées aux touristes.

Il faut mentionner encore deux conférences qui ont fait le plein : l'une sur *La Grotte de La Madeleine, d'hier à aujourd'hui*, par Gilbert Pangon, l'autre sur les *Cartes postales anciennes* du village suivie d'un exposé sur les *anciennes familles du village* par Alain Charmasson.

Grâce au précieux concours de Guy Dérnoncourt, un DVD fut gravé à cette occasion et proposé à la vente ; des exemplaires sont encore disponibles.

Il y eut en août un après-midi champêtre, avec des *Contes itinérants* à travers le village.

A l'automne, une première *Castagnade* eut lieu au Domaine de Briange tenu par Agnès et Frédéric.

Merci au bureau et à tous les adhérents pour leur investissement et leur soutien à l'origine de notre réussite.

Concernant la recherche, il y eut quelques séances de travail à l'Evêché de Viviers, en particulier sur les anciens ateliers de perles de Saint-Remèze.

L'association regrette que la question du ruisseau et du grand lavoir communal n'aient pas avancé. Il y a là un point fort de notre patrimoine qui mérite mieux, d'autant que ces lieux sont régulièrement visités pendant l'été.

Il nous faut continuer sur notre lancée, veiller à la protection et à la valorisation de nos précieux patrimoine et environnement. L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, aux portes de Saint-Remèze, la construction du futur Espace de restitution de la Grotte Chauvet et son prochain classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO qui devraient entraîner sur la commune un afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel.

## Notre logo

Le Bureau a retenu les pompes comme support de notre logo. Celles-ci, au nombre de cinq (Esplanade, Place du Château, Haut du Barry, Alambic, La Rouberte), font figure d'emblème pour Saint-Remèze. Elles ont été mises en place après la terrible épidémie de choléra qu'a connu notre village en 1884. La municipalité décide alors à l'unanimité de remplacer les puits par des pompes pour des raisons d'hygiène et de commodité. Elles sont en fonte au fût décoré de végétaux et d'animaux marins et canon affublé d'un mascaron en tête de lion. Elles sont liées à des vasques en pierre où l'on venait remplir à tout moment de la journée seaux, arrosoirs, cornues et faire boire les bêtes. Les pompes étaient coiffées d'un éclairage à pétrole que l'on évitait d'« allumer les nuits de pleine lune ».

Merci à Guy Rimet et Nadège pour leur proposition de modèles.



## « Des terrasses et des hommes »

Les terrasses à murets en pierre sèche constituent l'un des éléments majeurs du paysage de Saint-Remèze, du Belvezet aux Costes. Elles sont appelées ici « faïsses » ou « laônes ». Construites pour la plupart à la fin du XVIIIe et au XIXe siècle, elles traduisent le labeur et le courage des paysans de la commune pour transformer les pentes calcaires bien exposées en parcelles cultivables (blé, orge, pomme de terre, vigne, olivier, amandier, figuier, mûrier) afin de faire face à des besoins alimentaires et économiques de plus en plus pressants avec l'augmentation de la population. Saint-Remèze comptait 800 habitants en 1829, 1087 habitants en 1846, soit plus qu'aujourd'hui. Les terres de la plaine ne suffisaient plus.



Les murs de soutènement, à double parement, fermés par des murs épais qui suivent la ligne de la plus grande pente, délimitent des parcelles régulières, le plus souvent rectangulaires, inclinées à presque planes. Plus la déclivité est raide, plus les terrasses sont étroites. J.-F. Blanc a calculé que pour aménager un hectare sur les terrasses des Costes « il fallait construire 1,4 kilomètre de murailles, avec les murs latéraux ». Sur un secteur, on compte jusqu'à une vingtaine de murettes en escalier sur environ 200 m de longueur. Les structures au-dessus de Combe Grand montrent plus de surfaces construites en pierre sèche que de surfaces cultivables ! Des réseaux de rampes assuraient l'accès aux parcelles. Plusieurs cabanes incluses dans les murs servaient d'abris ou de resserres pour les outils.

L'ensemble représente un travail gigantesque d'essartage, de défouage, d'épierrage, de tri des pierres, d'appareillage des murs, d'apport de terre, de nivellement, soit la détermination de propriétaires modestes décidés à mettre en œuvre tous les moyens pouvant leur permettre de survivre. On travaillait

probablement en famille sur ces terrasses avec des méthodes ancestrales. La solidarité devait aussi compter pour l'aménagement des murettes, qui nécessairement s'étendait sur de nombreuses années. Une fois les planches prêtes, il fallait veiller à leur entretien, retenir la terre soumise à l'action érosive des pluies violentes, consolider les murs. Il y avait surtout les besoins annuels de buttage des ceps et des arbres, de piochage des terres au *béchar*, sorte de houe fourchue, outil par excellence des paysans des terrasses, que l'on utilisait à reculons pour ne pas tasser le sol, ou au *leiché*, la bêche plane. On peut estimer qu'il fallait en moyenne trente journées de travail pour piocher un hectare au *béchar* sur les *laônes* des *Costes*. L'essentiel du travail se faisait donc à bras, souvent seul pour le piochage, et le transport à dos d'homme ou à bât de mulet, pour le fumier par exemple.

Il semblerait que l'abandon du versant au nord de Saint-Remèze ait commencé relativement tôt, peut-être dès 1870, avec les crises d'ordre épidémique touchant les vers à soie puis la vigne et poussant à l'exode rural. Il y a aussi l'hémorragie de la guerre de 1914-1918 qui touche toute la paysannerie. Les activités descendent dans les terrains plats. Les oliviers résistèrent jusqu'au gel de 1956. Quelques truffières et vignes occuperont les planches les plus basses. Depuis quelques années, la remise en valeur de plusieurs terrasses de culture est à encourager. Elle pourrait être l'amorce d'une reconquête d'un patrimoine agronomique et paysager trop longtemps délaissé.



Capitel appartenant à D. Boulle, au pied des Costes de Combe Grand